



Décision 181/2024
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame DUMOIS Naoëlle en tant qu'agent d'entretien du 13 au 28 avril 2024,
- Madame GHERRAS Léna en tant qu'agent d'entretien du 13 au 21 avril 2024,
- Madame MOUCHELIN—BERTRAND Anna en tant qu'agent d'entretien du 15 au 28 avril 2024,
- Madame COLLADO--TAVERNE Jana en tant qu'agent d'entretien du 15 au 28 avril 2024,
- Monsieur BOUCHER Swan en tant qu'agent d'entretien du 15 au 21 avril 2024,
- Madame LUSSEAU Candice en tant que serveuse en restauration du 13 au 30 avril 2024,
- Madame BELIS Maelyne en tant que serveuse en restauration du 13 au 21 avril 2024,
- Monsieur GILLE Rayan en tant que serveur en restauration du 15 au 28 avril 2024,
- Madame GERMAIN Léa en tant que serveuse en restauration du 15 au 28 avril 2024,
- Madame GILLES--PÉTRISSANS Émilie en tant que serveuse en restauration du 15 au 21 avril 2024,
- Madame MÉZIN Stéphanie en tant que serveuse en restauration du 15 au 21 avril 2024,
- Madame LACROIX-AMOUROUX Lindsay en tant que serveuse en restauration du 16 au 26 avril 2024,
- Madame LUNEL Audrey en tant que surveillante de baignade du 27 au 28 avril 2024,

Fait à Jonzac,
Le **12 AVR. 2024**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex
Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU